



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13.16.00  
[www.combs-la-ville.fr](http://www.combs-la-ville.fr)

Envoyé en préfecture le 16/01/2023  
Reçu en préfecture le 16/01/2023  
Publié le 17/01/2023  
ID : 077-217701226-20230116-2023\_13C-AR

## DECISION n° 2023 / 13 - C

### TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNEE 2023

LE MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L 2122-22,

VU la délibération n° 1 du 21 septembre 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire pour l'ensemble des attributions énoncées dans les alinéas 1 à 29 de l'article L 2122-22 du CGCT,

CONSIDERANT que cette délégation inclut notamment :

*De fixer, quel que soit le montant, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;*

CONSIDERANT qu'il convient de fixer les tarifs des différents services municipaux pour l'année 2023.

### DECIDE

**ARTICLE 1 :** Le Maire de Combs-la-Ville décide de fixer les tarifs municipaux ci-annexés pour l'année 2023, applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise au Préfet de Seine-et-Marne et publiée dans les formes légales.

**ARTICLE 3 :** La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du Maire de Combs-la-Ville.

Fait à Combs-la-Ville, le 16 janvier 2023

Le Maire  
Guy GEOFFROY



## Tarifs du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre 2023

### 1) SERVICE JEUNESSE

Envoyé en préfecture le 16/01/2023  
 Reçu en préfecture le 16/01/2023  
 Publié le 17/01/2023   
 ID : 077-217701226-20230116-2023\_13C-AR

Barème	
Coût de revient	Tarif Jeune
≤ 5 €	2 €
≤ 10 €	5 €
> 10 €	10 €

#### a) DOCUMENTATION INFORMATION

DOMAINE	NATURE PRESTATION	Tarifs 2023
IMPRESSION	Documents personnels	0,30 € / page
Cotisation aux accueils de loisirs et animations jeunesse pour l'année scolaire		2,00 €

#### b) ACTIVITES ET STAGES

	Tarifs 2023
• Activités sportives ou de loisirs hors équipements communaux avec ou sans intervenant	Application du barème
• Activités à caractère culturel (cinéma, musée, théâtre, galerie peinture) hors équipements communaux avec ou sans intervenant	Application du barème
• Activités culturelles, de loisirs et sportives sur équipements communaux nécessitant un intervenant spécialisé extérieur au personnel communal	Application du barème
• Stages culturels et sportifs hors équipements communaux encadrés par un (des) professionnel(s)	Application du barème

#### c) ATELIERS

	Tarifs annuels 2023
• Ateliers Combs-la-Villais	80 € / an
• Ateliers Hors commune	160 € / an
• Club sur site	30 € / an

Les ateliers, activités et les stages ne fonctionneront que si au moins 8 participants se sont inscrits.

d) **BUVETTE ET RESTAURATION** (sur les projets d'animations spécifiques)

Dans la structure	Tarifs 2023
• Vente de crêpes, viennoiseries, glaces	1 € l'unité
• Repas collectifs (brunch, déjeuner et dîner)	3,00 € la prestation
<b>Pendant les manifestations type forum, stand ...</b>	
• Vente de crêpes / gaufres au sucre et part de gâteau	1 €
• Vente de crêpes / gaufres (confiture et chocolat)	1 €
• Vente de boissons hors structure	1 €
• Vente sandwich : 1/3 baguette + 2 saucisses	3 €

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le 17/01/2023

**SLO**

ID : 077-217701226-20230116-2023\_13C-AR

e) **SÉJOURS** pour l'Elan et le Tremplin

QUOTIENT	Coût du séjour (*)
	2023
1-2-3	50%
4	55%
5	60%
6	65%
7	70%
8	75%
9	80%
10	85%

(\*) Pourcentage applicable sur le coût global (prestataire + transport + frais de personnel + tout autre frais)

(\*) Montant minimum de 5,00 € par jour et par enfant

	Tarifs 2023
• Nuitée sur la structure	9,00 €

f) **SPECTACLES**

	Tarifs
<i>Organisés par Service Jeunesse</i>	2023
• Entrée au 380 Prime (enfants et adultes)	6 €
• Inscriptions au 380 Prime (danseurs inscrits)	3 €

## 2 ) SERVICE ENFANCE

### a/ Tarifs des accueils de loisirs

Ces tarifs sont majorés de 25 % lorsque les familles n'ont pas réservé leurs prestations.

- **Mercredi et vacances**

QUOTIENT 2023	Demi journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée entière
1	1,76 €	4,09 €	5,85 €
2	2,51 €	5,52 €	8,03 €
3	3,14 €	6,36 €	9,50 €
4	3,94 €	7,67 €	11,61 €
5	4,42 €	8,43 €	12,85 €
6	4,85 €	9,20 €	14,05 €
7	5,54 €	10,23 €	15,77 €
8	6,87 €	12,00 €	18,87 €
9	8,26 €	14,28 €	22,54 €
10	10,66 €	17,62 €	28,28 €
Hors CLV	11,36 €	23,10 €	34,46 €

- **Mercredi et vacances** (tarification adaptée aux enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé pour raisons médicales et dont les familles fournissent les repas) :

QUOTIENT 2023	Demi journée sans repas	Demi-journée avec repas	Journée entière
1	1,76 €	2,87 €	4,63 €
2	2,51 €	3,89 €	6,40 €
3	3,14 €	4,62 €	7,76 €
4	3,94 €	5,53 €	9,47 €
5	4,42 €	6,12 €	10,54 €
6	4,85 €	6,65 €	11,50 €
7	5,54 €	7,50 €	13,04 €
8	6,87 €	8,99 €	15,86 €
9	8,26 €	10,70 €	18,96 €
10	10,66 €	13,42 €	24,08 €
Hors CLV	11,36 €	15,97 €	27,33 €

### b/ Tarifs des accueils péri-scolaires

Ces tarifs sont majorés de 25 % lorsque les familles n'ont pas réservé leurs prestations.

- **Tarifs des accueils Pré-scolaires**

QUOTIENT	Accueil Pré-scolaire
1	0,97 €
2	1,42 €
3	1,88 €
4	2,29 €
5	2,59 €
6	2,93 €
7	3,27 €
8	3,73 €
9	4,42 €
10	5,35 €
HC	5,86 €

- Tarifs des accueils Post-scolaires

Quotient familial	ACCUEIL POST SCOLAIRE 2023 Tranche 1	ACCUEIL POST SCOLAIRE 2023 Tranche 2
	TARIF T1 de 16 h 30 à 17 h 45	TARIF T2 de 16 h 30 à 18 h 45
1	0,90 €	1,36 €
2	1,28 €	2,03 €
3	1,68 €	2,64 €
4	2,01 €	3,15 €
5	2,28 €	3,61 €
6	2,54 €	4,04 €
7	2,81 €	4,50 €
8	3,24 €	5,18 €
9	3,78 €	6,02 €
10	4,65 €	7,40 €
Hors Commune	5,67 €	9,15 €

Quotient familial	ACCUEIL POST ETUDE 2023 17 h 45 / 18 h 45
1	0,79 €
2	1,19 €
3	1,57 €
4	1,85 €
5	2,12 €
6	2,38 €
7	2,64 €
8	3,05 €
9	3,54 €
10	4,34 €
Hors Commune	5,45 €

- Tarifs des accueils post-scolaires adaptés aux enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé pour raisons médicales, et dont les parents fournissent les goûters

Quotient Familial	ACCUEIL POST SCOLAIRE 2023 Tranche 1	ACCUEIL POST SCOLAIRE 2023 Tranche 2
	TARIF T1 PAI de 16 h 30 à 17 h 45	POST T2 PAI de 16 h 30 à 18 h 45
1	0,32 €	0,53 €
2	0,79 €	1,32 €
3	1,02 €	1,74 €
4	1,19 €	2,02 €
5	1,34 €	2,27 €
6	1,55 €	2,58 €
7	1,70 €	2,86 €
8	2,09 €	3,54 €
9	2,52 €	4,22 €
10	3,24 €	5,49 €
Hors Commune	4,14 €	6,97 €

**c / Tarifs des études**

Quotient Familial	2023	2023
	Etude dirigée CP-CE1 16 h 30 - 17 h 30 sans goûter TARIF de la séance	Etude surveillée CE2 / CM1 / CM2 16 h 30 - 17 h 30 sans goûter TARIF de la séance
1	1,16 €	2,10 €
2	1,41 €	2,10 €
3	1,68 €	2,10 €
4	1,95 €	2,10 €
5	2,20 €	2,10 €
6	2,47 €	2,10 €
7	2,74 €	2,10 €
8	2,99 €	2,10 €
9	3,26 €	2,10 €
10	3,52 €	2,10 €
Hors Commune	4,20 €	2,10 €

**d / Tarification des animations de quartiers**

Adhésion : 2 € pour l'année 2023

Barème 2023	
Coût de revient de la sortie	Tarif jeune
≤ 5 €	2 €
≤ 10 €	5 €
> 10 €	10 €

### 3) SECTEUR RESTAURATION

Ces tarifs sont majorés de 25 % lorsque les familles n'ont pas réservé leurs prestations.

#### a) Tarif des restaurants scolaires pour les enfants :

Envoyé en préfecture le 16/01/2023  
 Reçu en préfecture le 16/01/2023  
 Publié le 17/01/2023  
 ID : 077-217701226-20230116-2023\_13C-AR

QUOTIENT	PRIX DU REPAS	PRIX DU REPAS AVEC PAI *
	2023	2023
1	2,33 €	1,11 €
2	3,01 €	1,38 €
3	3,22 €	1,48 €
4	3,73 €	1,59 €
5	4,01 €	1,70 €
6	4,35 €	1,80 €
7	4,69 €	1,96 €
8	5,13 €	2,12 €
9	6,02 €	2,44 €
10	6,96 €	2,76 €
Hors CLV	11,74 €	4,61 €

\*Tarification adaptée aux enfants relevant d'un Projet d'Accueil Individualisé dont les familles fournissent les repas

#### b) Tarifs du restaurant municipal pour les adultes :

TRANCHE	REVENU NET IMPOSABLE	TARIFS
	de 2022 (en euros)	2023
1	inférieur à 19 098	4,74 €
2	de 19 098 à 26 703	5,60 €
3	de 26 704 à 32 842	6,63 €
4	supérieur à 32 842	7,54 €
Stagiaires et agents sous contrat d'emploi aidé		2,46 €
Personnes extérieures à la commune accueillies à l'occasion d'une action de formation		7,59 €
Repas adulte occasionnel		12,56 €
Repas adulte associatif		25,12 €
Repas sous convention		7,76 €
Tarif adulte repas spécial		37,68 €

#### c) Tarifs des prestations confectionnées par la restauration municipale

	TARIFS
	2023
Plateau-repas (une entrée, un plat, un dessert et une bouteille d'eau)	6,25 €
Toute demande de plat supplémentaire	1,60 €
Toute boisson supplémentaire	0,70 €
Pique nique (entrée, plat, fromage, fruit, baguette, petite bouteille d'eau, jus de fruit)	3,80 €

#### 4) SECTEUR DES SPORTS

##### a) Utilisation d'un équipement sportif

	<b>Tarifs en 2023</b>
Stades, gymnases et autres équipements sportifs (plateaux, borne blanche ...)	216 €/jour

##### b) Tarifs formule sport :

Quotient 2023	JOURNEE 2023	
	sans repas	avec repas
1	3,52 €	5,85 €
2	5,01 €	8,02 €
3	6,28 €	9,50 €
4	7,88 €	11,61 €
5	8,84 €	12,85 €
6	9,69 €	14,04 €
7	11,09 €	15,78 €
8	13,75 €	18,88 €
9	16,52 €	22,54 €
10	21,32 €	28,28 €
Hors CLV	22,71 €	34,45 €

#### 5) SECTEUR LOCATION DE SALLES

Les associations locales bénéficient de la gratuité toute l'année du forfait réunion 4h dans les maisons de quartiers ou à la salle des fêtes et d'une gratuité par an pour l'organisation d'une manifestation avec entrée payante . Au delà, elles doivent régler la location selon le tarif en vigueur.

L'acompte de 30 % versé à la réservation ne sera pas remboursé en cas d'annulation

##### a) Tarifification salle André Malraux

Période/ durée	Catégories usagers	TARIF
		2023
<b>du lundi au jeudi</b> <b>forfait 4 H</b> entre 9 h et minuit	Associations Combs-la-Villaises	<b>GRATUIT</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	<b>350 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	<b>465 €</b>
<b>du lundi au vendredi</b> <b>forfait journée</b> entre 9 h et minuit	Associations Combs-la-Villaises	<b>240 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	<b>695 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	<b>920 €</b>
<b>du vendredi au dimanche</b> <b>Forfait 24h</b> entre 9h et 9h du matin	Associations Combs-la-Villaises	<b>350 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	<b>910 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	<b>1 175 €</b>
<b>EVENEMENTS FESTIFS</b> (Mariage, Baptême, Anniversaire) <b>Forfait Week-end</b> <b>du vendredi 14 H au dimanche 19 H</b>	Particuliers Combs-la-Villais	<b>1 770 €</b>
	Particuliers hors Combs-la-Ville	<b>2 285 €</b>



***b) Tarification Maison de Quartier "Le Soleil" et "Les Quincarnelles"***

Période/ durée	Catégories usagers	2023
du lundi au vendredi <b>forfait 4 H entre 9 H et 22 H</b>	Associations Combs-la-Villaises	<b>GRATUIT</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	<b>205 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	<b>320 €</b>
du lundi au dimanche <b>forfait journée de 9 H à 22 H</b>	Associations Combs-la-Villaises	<b>200 €</b>
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	<b>400 €</b>
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	<b>620 €</b>
<b>EVENEMENTS FESTIFS ( LE SOLEIL UNIQUEMENT) vendredi ou samedi de 9 H à 2 H le lendemain matin</b>	Particuliers Combs-la-Villais	<b>495 €</b>
	Particuliers Hors Combs-la-Ville	<b>810 €</b>

***c) Tarification des salles du Centre culturel Beausoleil***

Catégories usagers	Type de local	Tarif Mensuel 2023
Associations départementales disposant de locaux à usage exclusif (participation aux frais de fonctionnement et d'entretien des locaux)	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 50 et 70 m <sup>2</sup>	107,75 €
	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 25 et 50 m <sup>2</sup>	53,88 €

## 6) SECTEUR ADMINISTRATION GENERALE

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le 17/01/2023



ID : 077-217701226-20230116-2023\_13C-AR

### *a/ Publications*

	<b>PRIX UNITAIRE</b>
	<b>2023</b>
1 photocopie (documents communicables au public)* ⇒ Format A4	0,18 €
1 photocopie (documents communicables au public)* ⇒ Format A3	0,36 €
1 photocopie (hors tarifs spécifiques) ⇒ Format A4	0,30 €
1 photocopie (hors tarifs spécifiques) ⇒ Format A3	0,60 €
Atlas de la biodiversité communale	12,00 €
Dossier de PLU	215,00 €

(\*) Tarif réglementé

### *b/ Cimetière*

<b>Tarifs des concessions</b>	<b>2023</b>
Concessions adultes (2 m <sup>2</sup> ) :	
- 15 ans	83,00 €
- 30 ans	322,00 €
- 50 ans	1 137,00 €
Concessions enfants (1 m <sup>2</sup> ) :	
- 15 ans	43,00 €
- 30 ans	165,00 €
- 50 ans	572,00 €
<b>Tarif des cavurnes</b>	
- 15 ans	43,00 €
- 30 ans	165,00 €
- 50 ans	572,00 €
<b>Tarifs du columbarium</b>	
- 15 ans	306,00 €
- 30 ans	609,00 €
<b>Tarif dépôt temporaire en caveau provisoire</b>	
Caveau provisoire - du 1 <sup>er</sup> au 15 <sup>ème</sup> jour	Gratuit
- à partir du 16 <sup>ème</sup> jour	2,00 € / j
<b>Vacation de police</b>	24 € / j

**7) DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

OBJET DE L'AUTORISATION	Tarifs 2023
<b>COMMERCES FIXES</b>	
Terrasses de restaurants fermées	26.20 € / m <sup>2</sup> / an
Terrasses ouvertes - étalages et devantures	13.10 € / m <sup>2</sup> / an
Panneaux, portiques, automates, étalages, pâtisseries, présentoirs à journaux ou prospectus publicitaires, tout distributeur automatique	13.10 € / m <sup>2</sup> / an
Cyclomoteurs de livraison	13.10 € / m <sup>2</sup> / an
<b>COMMERCES AMBULANTS</b>	
Autorisation annuelle Pour une demande annuelle intervenant en cours d'année, le calcul sera effectué au prorata du nombre de mois d'occupation.	52.30 € / m <sup>2</sup> / an
Autorisation mensuelle	6,60 € / m <sup>2</sup> / mois
Autorisation journalière	2,10 € / m <sup>2</sup> / jour
<b>DROITS DE PLACE POUR LES MANIFESTATIONS MUNICIPALES</b>	
Lutte Anti Gaspillage	17 € par emplacement
Commerçants ambulants - foods trucks	78 € / jour
Associations (au titre de l'animation)	Gratuit
Petits chalets (3 m x 2 m), stand barnum 3m x 3m	51.20 € / jour
Chalets intermédiaires (4 m x 2 m)	68.10 € / jour
Grands chalets (6 m x 2 m), stand barnum 6m x 3m	102.40 € / jour
<b>EVENEMENT FORAIN</b>	
Stands de Kermesse (pêche aux canards, tir, alimentation)	14,85 € / m linéaire
Manèges pour enfants	17,05 € / m linéaire
Attractions pour adultes	19,25 € / m linéaire
"Coups de poings"	20,35 € / semaine
Caravanes de moins de 6 mètres	25,85 € / semaine
Caravanes de plus de 6 mètres	38,50 € / semaine
Caution (en cas de départ anticipé ou dégradation du domaine public)	500 € / métier
<b>CIRQUES SOUS CHAPITEAU</b>	
entre 100 et 500 m <sup>2</sup>	60€ / jour
supérieur à 500 m <sup>2</sup>	120 € / jour
Caution (en cas de dégradation du domaine public)	1 500,00 €
<b>OCCUPATION VOIRIE URBANISME</b>	
Echafaudages ou palissades de chantier (selon la durée d'occupation)	1,60 € / m <sup>2</sup> / semaine 4 € / m <sup>2</sup> / mois
Dépôts de bennes (quelle que soit la dimension de la benne)	11.10 € / jour 27,80 € / semaine 77,70 € / mois
Grues installées sur le domaine public	14.80 € / m <sup>2</sup> / mois
Bureaux de vente des promoteurs immobiliers	14.80 € / m <sup>2</sup> / mois
Droits d'occupation illégale du domaine public	10 € / m <sup>2</sup> / mois
<b>LOCATION STAND DE TIR</b>	
Session communes de GPS (3 h pour 4 à 6 agents)	150 € / session
Session autres communes (3 h pour 4 à 6 agents)	300 € / session

## 8 ) SECTEUR COMMUNICATION

a) *Tarif de vente de photos numériques : 5 € l'unité quel que soit le format*

b) *Tarifs de l'imprimerie municipale :*

2023				
PHOTOCOPIES/ DUPLICOIPIES	A4		A3	
	Recto	Recto/verso	Recto	Recto/verso
1 à 500	0,037 €	0,045 €	0,074 €	0,093 €
501 à 1000	0,034 €	0,041 €	0,062 €	0,083 €
1001 à 3000	0,031 €	0,039 €	0,058 €	0,080 €
3001 à 5000	0,028 €	0,034 €	0,050 €	0,062 €
5001 et plus	0,018 €	0,025 €	0,038 €	0,046 €

  

PHOTOCOPIES COULEURS *	A4		A3	
	Recto	Recto/verso	Recto	Recto/verso
1 à 100	0,135 €	0,248 €	0,215 €	0,396 €
101 à 200	0,101 €	0,169 €	0,158 €	0,294 €
200 à 500	0,068 €	0,114 €	0,114 €	0,180 €

\* Limité à 1 fois / an / association

→ 500 A4

→ 100 A3

c) *Tarifification des encarts publicitaires insérés dans le journal municipal Rencontre à Combs*

Des remises sont applicables par le prestataire incluses dans les conventions

2023	1 page A4		1/2 page		1/4 page		1/8 page		1/16 page	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
1 parution	1 673,00 €	2 007,60 €	892,00 €	1 070,40 €	558,00 €	669,60 €	335,00 €	402,00 €	222,00 €	266,40 €
2 parutions	1 593,00 €	1 911,60 €	850,00 €	1 020,00 €	531,00 €	637,20 €	319,00 €	382,80 €	212,00 €	254,40 €
3 parutions	1 516,00 €	1 819,20 €	809,00 €	970,80 €	505,00 €	606,00 €	302,00 €	362,40 €	203,00 €	243,60 €
4 parutions	1 444,00 €	1 732,80 €	771,00 €	925,20 €	482,00 €	578,40 €	289,00 €	346,80 €	194,00 €	232,80 €
5 parutions	1 376,00 €	1 651,20 €	733,00 €	879,60 €	458,00 €	549,60 €	276,00 €	331,20 €	183,00 €	219,60 €
6 parutions	1 310,00 €	1 572,00 €	699,00 €	838,80 €	437,00 €	524,40 €	262,00 €	314,40 €	174,00 €	208,80 €
7 parutions	1 248,00 €	1 497,60 €	665,00 €	798,00 €	416,00 €	499,20 €	250,00 €	300,00 €	166,00 €	199,20 €
8 parutions	1 189,00 €	1 426,80 €	633,00 €	759,60 €	397,00 €	476,40 €	238,00 €	285,60 €	159,00 €	190,80 €
9 parutions	1 132,00 €	1 358,40 €	603,00 €	723,60 €	377,00 €	452,40 €	226,00 €	271,20 €	152,00 €	182,40 €
10 parutions	1 078,00 €	1 293,60 €	575,00 €	690,00 €	360,00 €	432,00 €	215,00 €	258,00 €	144,00 €	172,80 €